



## → PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT

Quelle que soit la problématique initiale et la raison d'être, le process d'accompagnement sera bâti sur les fondamentaux de la philosophie d'accompagnement : écouter, analyser, confronter et décider. La posture de Conseil permettra également au consultant dédié d'être force de proposition.

L'intégration du participant dans le dispositif sera bien vécue et constructive à condition que le processus se déroule en plusieurs étapes (accompagnement sur 4 séances pour la Phase 1) et que des temps intermédiaires dédiés à la réflexion soient prévus.

Chacun des **4 entretiens individuels** fera l'objet d'une séance de travail entre l'Accompagné et le Consultant dédié. Il s'agira lors du premier entretien préalable de partager les objectifs de l'intervention, de donner les règles du jeu.

L'Accompagné devra prévoir des temps de réflexion et de formalisation entre chacune des séances, le succès final de l'opération en dépend.

C'est dans une double logique d'analyse des écarts d'une part et d'émergence d'idées et de projection d'autre part que les séances permettront à l'Accompagné d'être acteur de son avenir professionnel.

## PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL POINT CARRIÈRE ET COACHING

### ENJEU

L'intéressé souhaite pouvoir bénéficier de l'appui du cabinet BMC, pour être accompagné dans son projet professionnel.

*L'Accompagné bénéficiera d'une prestation personnalisée pour lui permettre de :*

- Faire un « point carrière »,
  - Analyser et construire son portefeuille de compétences,
- Prendre du recul sur son quotidien professionnel, ses besoins, ses envies,
- Apprendre à mieux se connaître (personnalité, motivations, aptitudes),
  - Travailler sur son/ses projets professionnels,
- Et d'autres points en fonction du besoin de l'Accompagné.



## PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL POINT CARRIÈRE ET COACHING

### → MÉTHODOLOGIE DU PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT

La prestation d'accompagnement s'articule en 2 phases :

#### Phase 1

Analyse du portefeuille de compétences, de la personnalité et élaboration du plan d'action,

#### Phase 2

Démarrage et suivi du plan d'action.

#### INTERVENANTS

*Guillaume MALLET, Directeur & Consultant au sein du Cabinet BMC, sportif de haut niveau, est spécialisé dans la Gestion de la performance et l'accompagnement en Entreprise, formé à la PNL, sophrologie, méthode LEGO, Coaching (HEC Executive Business School Paris).*

*Les consultants du Cabinet : en complément, en fonction des thématiques abordées.*

La **Phase 1** se déroule en 4 séances d'une durée de 2h00 chacune. Au cours de ces séances il s'agira de :

- Identifier les attentes et objectifs de l'accompagnement,
- Relire le parcours professionnel : la formation initiale, les expériences et les choix,
- Lister les réalisations et construire son portefeuille de compétences,
- Réaliser des tests de personnalité, de logique, d'intelligence pratique,
- Identifier les traits de personnalité de l'accompagné,
- Prendre conscience de ses motivations, ses valeurs, ses aptitudes,
- Construire un plan d'action personnalisé.

À la fin de la 4ème séance il s'agira d'amener d'amener l'Accompagné à finaliser son plan d'action et à le mettre en oeuvre dans son futur professionnel (**Phase 2**)

La **Phase 2** passe par :

- L'intervention du Cabinet BMC dans la réalisation du plan d'action du bénéficiaire pour répondre à ses besoins et ses attentes.
- Des séances individuelles de coaching (entre 6 et 10 séances selon les problématiques). Il s'agit d'un coaching à la carte centré sur les problématiques en rapport avec son plan d'action et ses projets.